



La méchanceté, la perversité

Etude de texte

La méchanceté, la perversité.

Etude de texte.

Sommaire (Cliquez sur le titre pour accéder au paragraphe)

I. Analyse du texte.	2
II. La méchanceté n'a pas sa racine dans la sensibilité, dans ce qu'il y a d'animal en l'homme.	3
III. La méchanceté ne va pas jusqu'à la malignité diabolique, la loi morale reste toujours ancrée dans la conscience humaine.	4

Kant, *'La Religion dans les limites de la simple raison'*.

« La méchanceté, ou si l'on préfère la corruption du cœur humain, est le penchant de l'arbitre à des maximes qui font passer les motifs issus de la loi morale après d'autres (qui ne sont pas moraux). On peut l'appeler aussi la perversité du cœur humain parce qu'elle renverse l'ordre moral...

Le principe de ce mal ne peut pas : 1° être placé comme on a coutume de le dire communément, dans la sensibilité de l'homme et les inclinations naturelles qui en dérivent. Car, celles-ci n'ont pas même de rapport direct avec le mal (...) Le principe du mal ne peut non plus être cherché 2° dans une dépravation de la raison législatrice morale; car il lui faudrait alors pouvoir extirper en elle l'autorité de la loi même et nier l'obligation qui en dérive; ce qui est impossible.

Par suite, la malignité de la nature humaine ne doit pas, à vrai dire s'appeler méchanceté si l'on prend ce mot au sens rigoureux; c'est-à-dire comme intention d'admettre le mal, en tant que mal, comme motif dans sa maxime (car c'est là une intention diabolique), mais plutôt perversion du cœur, lequel se nomme alors aussi mauvais cœur. »

Points de vocabulaire :

- L'arbitre=le libre arbitre, la volonté indépendante de l'homme.
- La maxime=le principe de mon action, énonçable en une phrase; par exemple ici : "je ferai toujours passer mon intérêt personnel avant la justice".
- Le motif est ici mon intérêt personnel.



La méchanceté, la perversité

Etude de texte

I. Analyse du texte.

Ce texte est tiré de la Première partie de La Religion dans les limites de la simple raison, intitulée : "De l'inhérence du mauvais principe à côté du bon, ou du mal radical dans la nature humaine."

Kant se donne pour tâche dans cet ouvrage de répondre à la troisième question de son anthropologie : Que m'est-il permis d'espérer? Il s'agit en fait, en partant d'un constat lucide sur la perversion morale du cœur humain, de décider si oui ou non l'homme peut avoir espérance en sa conversion vers le bien, en son progrès moral, et finalement en son salut.

Il s'avère que oui, car le mal est en l'homme un penchant qu'il contracte librement, et non une disposition naturelle involontaire, contre laquelle il ne pourrait rien faire. Le mal est en nous radical, mais il peut être déraciné.

L'homme n'est donc pas voué au désespoir, il peut espérer en son salut : c'est-à-dire précisément, avoir espoir dans l'efficacité de ses efforts pour devenir meilleur, et par là se rendre digne de la grâce de Dieu (on voit que l'espérance n'est pas une vulgaire et passive attente du salut, mais une croyance volontaire, mû par le sens du devoir).

Dans l'extrait cité, Kant s'attache à définir la méchanceté, et à en circonscrire le principe fondateur en l'homme.

La thèse principale est la suivante : la méchanceté est un penchant, celui que nous avons à faire passer librement notre intérêt particulier avant la loi morale.

Il faut être attentif aux termes employés : un "penchant", n'est pas seulement une possibilité. Une volonté parfaitement bonne aurait encore la possibilité de faire le mal, mais elle n'en aurait plus le penchant. Mais un penchant n'est pas non plus une disposition involontaire; il est la torsion de la volonté libre elle-même vers l'égoïsme. Chacun sent bien qu'il est responsable de son propre égoïsme, qu'il ne peut l'imputer à rien ni personne en dehors de son libre arbitre. Car le remords nous l'enseigne impérieusement : considérer notre égoïsme comme invincible est une lâcheté.

C'est pourquoi Kant affirme dans le même chapitre que ce penchant a été contracté par l'homme lui-même, -non pas par Adam et Eve au commencement de l'Histoire- mais par chacun d'entre nous. Autrement dit : chaque homme est à soi-même son propre Adam, par lequel il se corrompt, et s'inflige la souillure du mal.

Kant récupère ainsi au passage, en la rationalisant, le dogme du Pêché originel, dont il retient le double aspect : le péché est à la fois un état, et une décision; il est l'engluement de la volonté par elle-même, en elle-même, son auto-asservissement.

Kant nomme la méchanceté perversité (per-vertere : tourner à l'envers) parce qu'elle renverse "l'ordre moral", ce qui signifie aussi qu'elle ne le supprime pas. Elle se borne à le bafouer. La perversité ne peut donc être le fait que d'un être qui continue de connaître la



La méchanceté, la perversité

Etude de texte

loi morale, et qui, en ce sens, continue de participer à l'univers de la moralité. Le pervers est distinct de la brute animale ou du dément.

Corollaire pour notre réflexion sur le mal :

Notons qu'avec la méchanceté, le Mal n'apparaît pas comme un simple manque, une simple privation de quelque chose, une simple absence de bien, mais comme une force active réellement destructrice du bien. La méchanceté est l'alliance d'un manque (manque de respect de l'ordre) et d'une puissance (celle de la volonté libre) : la liberté prête son pouvoir au néant. Kant a consacré un essai à cette question, où il montre que la "mal moral", comme méchanceté, est une grandeur négative, une véritable contre-force, opposée au bien (le mal n'est pas 0 opposé à 1, mais -1). Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative.

Deux thèses consécutives accompagnent la thèse principale :

1. La méchanceté n'a pas sa racine dans la sensibilité, dans ce qu'il y a d'animal en l'homme.
2. La méchanceté ne va pas jusqu'à la malignité diabolique, la loi morale reste toujours ancrée dans la conscience humaine.

Examinons-les :**II. La méchanceté n'a pas sa racine dans la sensibilité, dans ce qu'il y a d'animal en l'homme.**

Les désirs, les entraînements divers de la chair n'ont en eux-mêmes rien de mauvais; ils sont de saines et nécessaires dispositions de la nature humaine. Ce qui est mauvais, c'est la libre décision de se préférer à la loi morale, contre la voix de sa conscience; or les désirs sont en deçà de la volonté libre; ils vaudront ce que vaut la liberté qui les dirige. Les désirs ne sont que des occasions pour la méchanceté ou pour la bonté, mais nullement des causes. Il n'y a pas de mauvaises choses dans la nature, seulement un mauvais usage des choses.

Corollaire pour notre réflexion sur le mal :

Les animaux ne sont donc pas méchants, mais sauvages; ils ne sont pas non plus gentils, mais affectueux. Ils sont en deçà de la bonté ou de la méchanceté puisqu'ils n'ont pas de volonté libre, ni de conscience morale. Ils n'enfreignent ni ne respectent aucune loi morale. Il est par conséquent tout aussi ridicule de dire les animaux gentils que de les dire méchants : ils ne sont ni l'un ni l'autre. Les creuses rêveries sur la bonté des animaux manifestent une complète ignorance de l'essence de la vie morale.

Autre corollaire:

Conformément à toute la tradition chrétienne, Kant réfute les principes de tout manichéisme : il n'y a pas de "Principe du Mal" en dehors de la volonté libre. Rien n'est mauvais en soi, sinon une mauvaise volonté. Les doctrines manichéennes, toujours



La méchanceté, la perversité

Etude de texte

promptes à renaître (par exemple dans le catharisme et ses avatars), font l'économie de la méchanceté, et par-là cherchent la facilité, en nous déculpabilisant, puisque selon elles, le mal est imputable à quelque chose d'extérieur à nous (par exemple : le corps, qu'il faudrait haïr. Mais il ne faut pas haïr le corps; il faut en faire bon usage.

III. La méchanceté ne va pas jusqu'à la malignité diabolique, la loi morale reste toujours ancrée dans la conscience humaine.

La méchanceté ne consiste pas non plus en une complète dépravation de la raison humaine. Kant en voit la preuve dans le fait que le pire des criminels garde une certaine conscience de la loi morale, et reste susceptible de remords. C'est dire que la volonté ne peut cesser de ressentir du respect pour la loi morale.

Aussi Kant peut-il affirmer que vouloir le mal pour le mal -dans la mesure où cela impliquerait un véritable respect pour le contraire de la loi- cela est impossible, puisque la Raison en nous ne peut cesser d'imposer la loi, ni la volonté cesser de ressentir, même contre son gré, du respect pour ce commandement.

La méchanceté n'est pas absolue, dans la mesure où l'homme conserve toujours en lui la raison pratique, qui le dépasse et garde en lui la trace de sa destination ultime au Bien. La loi morale étant inhérente à la raison, et l'homme libre étant un être rationnel par définition, il ne saurait y avoir d'homme complètement inconscient de la loi morale. Reste évidemment la possibilité d'une perte de la raison...mais il ne s'agit plus alors d'un homme libre, on ne peut donc plus vraiment parler de méchanceté, mais plutôt de bestialité.

Ces considérations, un peu abstraites jusqu'ici, permettent une profonde compréhension de la méchanceté en situation : le méchant n'est-il pas précisément cet homme qui, en face d'autrui, reconnaît mais ne peut tolérer l'assignation au respect qui se lève du visage de l'autre homme; cet homme que mortifie jusqu'à la colère l'évidence de son lien, l'évidence de son obligation morale; cet homme que l'humiliation de n'être pas le centre et la fin de l'univers pousse à la destruction trépidante de tous les signes de sa dépendance? Et tout homme n'est-il pas cet homme révolté contre sa propre obligation, contre sa propre grandeur?

Demandons-nous enfin si une telle révolte, faite de vengeance et de faiblesse, n'a pas quelque ressemblance avec le ressentiment que décrivait Nietzsche. La méchanceté ne découle-t-elle pas toujours d'un refus de la vérité, d'un refus de la Vie par la vie?

S. Le Diraison et F. Guillaud